

Question présentée par le député :
M. Pierre Nicollier

Date de dépôt : 21 mars 2019

Question écrite urgente

Sommes-nous prêts pour le Léman Express ?

Comme mentionné par le Conseil d'Etat, notre réseau de transports en commun va voir une augmentation massive de son offre ces cinq prochaines années. Ainsi, pour fin 2019, plus de 100 chauffeurs devront être engagés.

Mes questions sont les suivantes :

- ***Quel est le statut de l'engagement du personnel nécessaire à la mise en route du Léman Express fin 2019 ?***
- ***Plus précisément, combien de membres du personnel roulant et autre ont déjà été engagés et combien doivent encore l'être ?***
- ***Le cadre législatif et réglementaire genevois permettra-t-il d'atteindre les objectifs d'engagements en termes de quantité et de qualité ?***
- ***Sinon, quels changements seraient souhaitables ?***

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera aux présentes questions.